

CLICK

#182 EN VAL

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SAINT DENIS-EN-VAL - MAI 2023



Mairie de
Saint Denis-en-Val

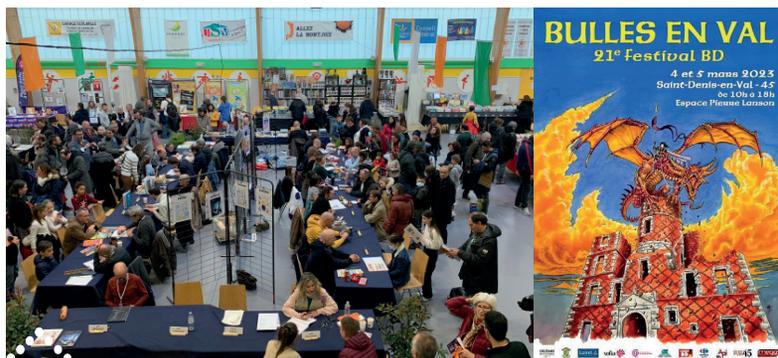


Dossier

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

n'est pas une option !

Ça s'est passé



4 mars
BULLES EN VAL

25 mars
OUVERTURE DU JARDIN DES ÉCOLIERS



SOMMAIRE

Nos entreprises et commerçants p.3 | Dossier écologie p.4 | Vie locale p.6 | Actualités à venir p.7 | Les rendez-vous de la médiathèque p.12 | Portrait p.13 | Du côté des assos p.14 | Le coin des expressions p.15 | Etat civil & Agenda p.16

Le mot du Maire

Chers dionysiennes, chers dionysiens,

Le dernier conseil municipal était dédié au vote du budget, dont voici quelques orientations :

En 2020 et 2021, le budget de la commune, hormis le courant, a été mobilisé pour la crise Covid, majoritairement pour assurer la sécurité sanitaire dans les écoles et maintenir le service public. En 2022, le Covid n'était pas terminé, la guerre en Ukraine a provoqué un changement radical au niveau des dépenses énergétiques. A cela s'est ajoutée l'inflation, l'augmentation du point d'indice, non compensé, et les charges générales ont connu une hausse jusque-là inédite.

Cette conjoncture, dans un budget structurellement contraint, nous a conduit à prioriser les projets, notamment vers la transition énergétique et écologique, avec l'isolation obligatoire des bâtiments communaux. Nous sommes tenus de séquencer encore davantage les projets structurants, comme le projet d'école, et penser différemment la refonte du cabinet médical.

Afin de nous permettre de réaliser les projets indispensables, reconstituer l'épargne brute de la commune, et pour maintenir la qualité du service public, nous avons dû augmenter les recettes par le biais de la fiscalité directe.

Malgré cette décision, nous restons dans les taux les plus bas des communes de la métropole, qui n'ont pas gelé, comme notre commune, la fiscalité depuis 1985. En outre, aucune des associations de la commune n'est pénalisée par la rigueur budgétaire, toutes les subventions ont été étudiées au cas par cas, et ajustées aux besoins réels.

Les décisions budgétaires conduisent, et permettent, la vie de la commune et les services aux dionysiens. Passé ce cap annuel, profitons pleinement de ce printemps au sein de notre village, participons aux animations proposées et aux activités associatives ou communales, ressourçons-nous au Parc de Loire, bénéficions de l'offre de l'ensemble des commerces locaux, et vivons bien dans notre village !

L'ensemble du conseil vous souhaite un très bon printemps !!



**Le Maire,
Marie-Philippine LUBET**

RENCONTRE AVEC Le Centre de Vision

Suite à des études d'optique à Bruxelles puis une maîtrise d'optométrie à Paris, Jérôme FINART devient opticien collaborateur à La Source jusqu'en 2002.

Il ouvre le magasin « Le Centre de Vision » à Saint Denis-en-Val le 3 septembre 2003 dans les locaux situés 20 rue de St Denis.

Opticien optométriste, Jérôme contrôle, analyse et vérifie la fonction visuelle, formule, conçoit, réalise ou contrôle tout équipement optique destiné à compenser les anomalies de la vision. Il adapte ou fait évoluer les ordonnances de l'ophtalmologiste, sous réserve de contre-indications de ce dernier.

Des espaces dédiés à la vue

Aujourd'hui, ce sont 90m² environ qui accueillent la clientèle, suite à un



agrandissement de 40m² de la surface commerciale (pris sur l'épicerie l'Agora).

« Nous manquions de place, explique Jérôme, l'idée était également de faciliter l'accès des Personnes à Mobilité Réduite. C'est un plus pour tous ».

Le résultat présente un espace davantage ouvert et aéré, avec deux ambiances : une ambiance « cocoon », afin de choisir ses lunettes, détendus, et une ambiance plutôt administrative. Un espace est réservé à la petite réparation, les ajustages, la remise en état...

L'étage du lieu est réservé aux examens de vue (lentilles de contact, contrôles visuels...), avec un atelier technique pour les montages, les découpes de verres, ou les grosses réparations.

Un second bureau pour la partie administrative y est installé : en cela, Jérôme est épaulé de son épouse et collaboratrice Gabrielle.

Un large choix de lunettes pour tous

1 200 lunettes sont à la disposition des clients : hommes, femmes, enfants, solaires... C'est un large choix qui est proposé, avec des montures adaptées à la morphologie de chacun (positionnement des sourcils, largeur du nez...).

« Nous nous adaptons à la sensibilité de chaque personne » tient à préciser Jérôme. « Certaines sont intéressées par le côté mode, d'autres plutôt le côté technique... ».

Concernant le choix des verres, il y a également une adaptation aux besoins visuels du client : verres progressifs, champs larges, traitement lumière bleue... Quelque soit le choix, la prise de mesure électronique est d'une grande précision.

Afin de rester au plus près de sa clientèle et se tenir informé des dernières avancées de sa profession, Jérôme effectue des formations régulières sur Orléans ou Paris, formations concernant les examens de vues, les dernières technologies de verres...

TRUCS & ASTUCES

- Penser à faire ajuster ses lunettes régulièrement (environ 2 fois par an)
- Pour l'entretien : éviter les torchons, les essuie-tout, l'eau trop chaude.

CONTACT

20 rue de Saint Denis, 02.38.63.32.33
centredevisionsdv@gmail.com

Du mardi au vendredi : 9h-12h /
14h-19h. Samedi : 9h-12h / 14h-18h



“ Borne électrique à Saint Denis-en-Val ”

TRANSITION & SOBRIÉTÉ énergétique

La transition « écologique », est l'ensemble des transformations nécessaires des systèmes de production, de distribution et de consommation d'un territoire dans le but de le rendre plus vertueux, plus durable, plus responsable. Elle est à la fois logique et évidente et en même temps tout aussi complexe dans sa mise en œuvre. Elle modifie des équilibres, des intérêts et des habitudes bien installés dans notre quotidien, à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Même si la transition semble évidente dans un contexte de surchauffe planétaire, elle se prépare et s'organise, car nous n'aurons probablement pas collectivement de seconde chance.

« Les années que nous venons de vivre d'un point de vue sanitaire d'une part et climatique d'autre part, bien qu'éprouvantes, nous ont collectivement et violemment remis en face de nos responsabilités collectives et individuelles sur les réalités de notre impact sur la planète. Cette planète qui nous nourrit, nous permet de vivre, que nous laisserons en héritage à nos enfants est bien mal en point et nous en sommes tous responsables. Il y a donc urgence à agir vite et mieux, mais de façon coordonnée pour flécher le plus efficacement possible les priorités » note Jérôme RICHARD, premier adjoint.



A l'échelle de la commune

Les sujets concernant la transition écologique sont transversaux au sein de la collectivité (services techniques, scolaires, sociaux, urbanisme, voirie, vie associative, social, petite enfance...). Il est donc nécessaire de prendre en compte et de questionner à la fois les périmètres techniques, fonctionnels et organisationnels de tous les pans d'action de la collectivité, mais aussi ses capacités financières.

Une commission pour une démarche globale ?

Une « commission Transition écologique » composée d'élus municipaux, sera rapidement installée au mois de mai 2023. Transversale par essence elle sollicitera sur certains sujets le monde associatif et la population.

Toutes les commissions communales (scolaire, urbanisme, sport, voirie...) ont d'ores et déjà commencé à réfléchir sur une liste de propositions sur des sujets liés à la transition. De ce travail à poursuivre, a déjà émergé un ensemble de propositions nécessitant plus ou moins de maturation et de moyens. Ces actions seront évidemment à prioriser, à évaluer

et à projeter dans le temps, mais nous disposons déjà d'un certain nombre d'actions potentiellement activables dans les mois et les années à venir.

La commission « Transition » aura donc pour rôle de coordonner les actions, de recenser et diagnostiquer la situation pour définir des priorités selon des critères d'efficacité, de faisabilité et de potentiels impacts (Ecologie, qualité de vie, responsabilité, économies, facilitation...) tout en évaluant les résultats.

Un premier plan d'action sera réalisé, pour privilégier les réalisations les plus évidentes et simples, pour aller progressivement vers un phasage des actions les plus structurantes, durables et impactantes, qui nécessiteront le recours à des financements, à des études, à une planification pluriannuelle. Ce plan sera alimenté au fil de l'eau par les travaux de la commission et par les contributions potentielles de différents intervenants.

A titre d'exemple quelques actions rapides et simples déjà engagées :

- Saint Denis-en-Val a été la première commune de la Métropole il y a 8 ans à éteindre son éclairage public de minuit à 5h du matin, pour économiser de l'énergie et favoriser la Biodiversité. Cette extinction vient d'être rallongée d'une heure il y a quelques mois.

- Dans les salles communales, les vieux radiateurs électriques ont été remplacés et couplés à des thermostats.

- Au stade Chemeau ainsi que dans l'ensemble du village sportif, des LED ont été installées pour remplacer les éclairages très énergivores.

Des diagnostics en cours

Afin d'identifier l'impact énergétique de certains bâtiments communaux, une démarche a été engagée notamment sur les groupes scolaires Champdoux et Bourgneuf. Sur ces deux exemples, une action de réhabilitation énergétique (isolation et système de chauffage) pourrait générer une économie de 60% d'énergie.

Au total, l'ensemble des actions engagées durant l'année 2022 a représenté un investissement de 150 000€.

Fonctionnement ?

Afin de piloter cette mission importante, un agent de la collectivité sera dédié à temps plein à compter du 2 mai 2023. Outre le pilotage au quotidien des travaux de la commission, il aura aussi pour tâche l'ingénierie des projets, la coordination, l'identification et la mise en œuvre des dispositifs de financements nécessaires.

SALON POP CULTURE 2^{ÈME} ÉDITION : UN ÉVÉNEMENT AU SERVICE DE LA CAUSE

Pour la 2^{ème} année consécutive, Génération multivers propose le tome 2 de son salon pop-culture samedi 3 (10h - 19h) et dimanche 4 juin (10h - 18h), à l'espace Pierre LANSON.

Le terme pop-culture est sur le devant de la scène depuis quelques années au travers de conventions issues d'un savant mélange alliant cinéma, séries, livres, jeux vidéos, manga, cosplay...

Association à but non lucratif mais à vertu caritative, Génération Multivers organise un salon estival de ce type une fois par an dans le but de réunir des passionnés d'univers différents (Star Wars, Harry Potter, Marvel etc...). L'objectif est de réaliser un salon de qualité pour faire venir un maximum de visiteurs et collecter des dons à destination d'associations.

Cette année, Génération Multivers a sélectionné deux associations :

- BADA-BOUM Orléans, qui a pour vocation d'améliorer l'accueil et le confort des enfants hospitalisés et permettre à sa famille de l'accompagner dans de meilleures conditions

- Les Lutins du Phoenix, qui intervient en cancérologie pédiatrique afin d'apporter des animations cosplay, geek ou pop-culture aux enfants hospitalisés

L'association réalise également régulièrement des animations cosplay pour des magasins, centres commerciaux, événements divers et conventions. Ces animations ont pour but de lever des fonds pour l'organisation du salon pop-culture ou encore de récolter des jouets que l'association remettra aux enfants malades lors de leurs sortie.

TEASING Salon 3 & 4 juin

- Parade costumée dans le bourg : les enfants pourront se joindre au défilé avec ou sans costume !
- Stand « Charity shop » : boutique pour la mise en place d'une tombola et une vente de goodies dont les fonds seront reversés aux associations soutenues par le salon
- Démonstrations de combats au sabre laser proposés par l'association de sabre laser d'Orléans
- Concours de cosplay et quizz sur les thèmes Star Wars et Marvel
- Présence des associations : The 501st French Garrison, Garrison, Star Trek France, Brick strick back lego, Adventures expositions Indiana Jones, SG4F France, les 10 lunes, Cosuplay...
- Présence de personnalités : Kenny Le Mbanefo, Kelyan Blanc, Donald Reignoux, Jean-Marc Anthony Kabeya, Saxon Huxley...
- Présence de boutiques : Vitrinorama, Miskatonic, Kool Books/Db products, Leclerc jouet, Cultura...

SORTIE annuelle

Ouverture des inscriptions !



La commission « loisirs et jumelage » vous propose la **sortie annuelle de la commune au château de Chenonceau samedi 30 septembre** prochain !

Au programme :

- Visite guidée du château de Chenonceau
- Déjeuner-croisière à la Bélandre
- Dégustation de vins au château

Règlement :

- 60€ par personne
- en espèces ou en chèque (à l'ordre du Trésor Public)

Inscriptions ouvertes à partir du 10 mai. Se présenter à la mairie, service communication (02.38.76.76.37).

ANCIENS COMBATTANTS

Prisonniers de guerre combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc

Lettre ouverte aux OPEX de Saint Denis-en-Val (militaires des Opérations extérieures)

Depuis quelques années, conscients de la diminution de nos forces autant physiques que morales (nous avons tous entre 80 et 89 ans) nous avons lancé lors de notre présence au forum et sur l'annuaire des associations, un appel à nos collègues militaires naturellement plus jeunes : les OPEX. Malheureusement cet appel est resté sans réponse.

C'est pourquoi nous faisons aujourd'hui la démarche d'un article dans le Click en Val que chaque habitant reçoit. Ceci dans l'espoir d'être remplacés au sein de notre commune par des jeunes combattants pour perpétuer et respecter les commémorations que nous devons à tous nos prédécesseurs morts pour la France.

Et aussi pour rajeunir cette association qui en a bien besoin. Il y a 50 ans il a sans doute été plus facile pour nous CATM d'intégrer les anciens combattants prisonniers de guerre 39-45 qui comme nous étaient des appelés, que nous connaissions pour la plupart, étant du même village, parfois nos voisins, voire de notre famille.

La commune a grandi et les contacts entre habitants sont moins faciles. Nous ne nous connaissons pas mais si vous vous sentez concernés par ce message (et c'est notre vœu le plus cher) et afin de faire connaissance nous serions heureux de vous accueillir le 11 mai, 14h30, à la salle de la Gaité.

Concernant la fusion CATM-OPEX notre association départementale est un modèle en la matière : notre président Eirik JOLY, le premier vice-président, le trésorier et le secrétaire sont tous OPEX.

JOB DATING À SAINT DENIS EN VAL

Afin de vous aider à trouver un emploi saisonnier ou durable dans différents secteurs professionnels en demande de recrutement, le relais emploi, en partenariat avec le Pôle Emploi d'Orléans La Source, organise un « Job Dating » en présence d'entreprises du Sud Loire et d'agences intérimaires.

Rendez-vous à la salle de la Montjoie le **mercredi 31 mai** de 14h00 à 16h30.
Renseignements auprès d'Emmanuel PLASSON au 02.38.76.41.33.

TOUS À VÉLO !

Matinée consacrée à l'usage du vélo : le 11 juin



Le collectif « Osez le vélo à Saint-Denis-en-Val » organise en partenariat avec la mairie et Orléans Métropole une matinée consacrée à l'usage du vélo à Saint-Denis-en-Val. Elle aura lieu sur la place de l'église pendant le marché dominical le **11 juin**.

Au programme : Atelier gratuit de petites réparations avec l'association 1TerreActions, échange convivial avec les membres du collectif sur l'usage du vélo dans notre commune (Aménagements, sécurité, itinéraires...)

Aura lieu également en juin, une intervention à l'école Bourgneuf de la Fédération française de Cyclotourisme pour sensibiliser les enfants sur la pratique et la sécurité.

CCAS

Gestion des vagues de chaleur

Dans le cadre du plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Denis-en-Val constitue un registre nominatif des personnes âgées et/ou en situation de handicap vivant à domicile, afin de prévenir et de lutter contre les conséquences sanitaires d'une éventuelle canicule.

L'objectif de ce registre est de permettre, en cas de forte chaleur, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des populations vulnérables.

Si vous êtes une personne isolée, vous pouvez contacter le Centre Communal d'Action Sociale afin de recueillir les informations vous concernant.

Contact : Nathalie RAMEAU, 02.38.76.81.96

PRÉVENTION ROUTIÈRE



14 JUIN, 10H/12 - 14H/16H

PRÉVENTION ROUTIÈRE

La Police Municipale propose, au titre du PDASR 2023, des ateliers de prévention routière ouverts à tout public, qui se dérouleront à l'espace Pierre Lanson le **mercredi 14 Juin 2023**.

Vous circulez en voiture, en deux roues, ou même à pieds, et vous souhaitez une piqûre de rappel du Code de la Route, alors venez participer à une session gratuite de 2h en vous inscrivant à l'avance, directement auprès de la police municipale.

Lors de ces ateliers plusieurs points seront abordés comme les conduites à risques, l'alcool, les stupéfiants, la vitesse, les distracteurs, le non-respect des priorités, le rappel des panneaux du code de la route et les nouveautés.

02.38.76.46.85 - 06.08.68.16.40
policemunicipale@saintdenisenvall.com

RELAIS PETITE ENFANCE

Une médiation animale pour susciter des réactions positives

Cette année une fois par mois pendant 1 heure, les assistantes maternelles et les enfants ont la joie d'accueillir au relais petite enfance (RPE) Agnès des Tromignons en compagnie de lapins et cochons d'indes.

Dans un premier temps, Agnès leur explique comment entrer en relation avec les animaux. Ensuite, les enfants peuvent découper des légumes pour pouvoir les nourrir.

Dans un second temps, Agnès laisse les animaux en liberté sur les tables. Les enfants sont ravis de pouvoir les toucher, les brosser, les nourrir. Tous (petits comme grands) peuvent approcher les animaux à leur rythme selon leur envie.

Mais qu'est-ce que c'est exactement cet atelier ? La médiation animale vise à mettre en contact des animaux

avec des adultes et/ ou enfants afin de susciter des réactions positives.

A son rythme et selon ses envies, l'enfant pourra nourrir les animaux, les approcher et les caresser.

Quels sont les intérêts pour les enfants ?

- Connaître et découvrir les animaux
- Améliorer la concentration, l'attention
- Créer des liens affectifs
- Stimuler tous les sens
- Développer l'imagination et la créativité
- Diminuer l'impulsivité, l'anxiété et l'agressivité
- Apprendre à respecter l'autre

Dernière séance de l'année le 15 juin.

Ouvert aux assistantes maternelles de la commune sur inscription auprès du RPE (rpe@saintdenisval.com ou [02.38.76.88.86](tel:02.38.76.88.86))



SYSTÈME d'alerte

Nouveau système d'alerte « FR-Alert »

FR-Alert est un nouveau dispositif d'alerte et d'information sécurisé des populations. Déployé par le ministère de l'intérieur sur le territoire à partir de juillet 2022, ce dispositif permet de prévenir en temps réel toute personne détentricice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Cet outil complémentaire aux moyens actuels (radio, TV, réseaux sociaux, SMS, etc.) est raccordé à un logiciel de déclenchement qui combine deux technologies, la diffusion cellulaire et les SMS géolocalisés. Il peut être utilisé notamment pour des risques technologiques, de prévisions d'inondations, d'incendie ou autres risques nécessitant une alerte ciblée.

En cas de déclenchement d'une alerte, une notification s'affiche sur votre écran accompagné d'un son intrusif (hors mode avion ou téléphone éteint).

- Dispositif gratuit géré par le ministère de l'intérieur
- Pas d'inscription préalable requise, d'application à télécharger, de partage des données de localisation ou de publicité
- Un dispositif innovant à l'efficacité éprouvée, permettant une alerte territorialisée, l'envoi de signes et un suivi rapide d'une situation.

RELAIS EMPLOI

A disposition des candidats et des entreprises

Le Relais Emploi, situé à l'espace social, est un service d'accompagnement pour les chercheurs d'emploi Dionysiens dans leurs démarches professionnelles.

Le relais emploi, c'est pour les candidats :

- CV, lettre de motivation, espace personnel Pôle emploi, actualisation
- Accompagnement aux techniques de recherche emploi, soutien dans les démarches...
- Accompagnement numérique

pour les débutants (possibilité de séances d'initiation numérique)

Le Relais emploi, c'est pour les entreprises :

- Mise à disposition d'un panneau d'offres d'emploi à l'espace social
- Diffusion d'offres sur le site internet de la Mairie
- Une mise en relation de l'offre et de la demande

Emmanuel PLASSON, 02.38.76.41.33, emploi@saintdeniserval.com

RÉFLEXE CYCLAMED

Cyclamed valorise les Médicaments Non Utilisés à usage humain, périmés ou non, dans le respect des règles environnementales et à des fins de valorisation énergétique, ce qui permet d'éclairer et de chauffer des milliers de logements tout au long de l'année. Le tri des médicaments permet également de préserver la santé de tous.



ÉTAPE 1 : identifier les médicaments

ÉTAPE 2 : séparer emballages en carton et notices en papier des médicaments

ÉTAPE 3 : se rendre en pharmacie

LOC'AVANTAGE

Une solution simple qui profite à tous

Loc'Avantage permet aux propriétaires de bénéficier d'une réduction d'impôts importante s'ils mettent en location un bien à un montant inférieur aux loyers du marché local et sous certaines conditions de ressources du locataire.

Plus le loyer est réduit, plus la réduction d'impôt est élevée. Ainsi les propriétaires peuvent s'engager dans une démarche solidaire qui permet de conjuguer l'intérêt de chacun en mobilisant plus de logements à loyers encadrés pour des ménages ayant des revenus modestes.

Avec Loc'Avantage en plus de la réduction fiscale, les propriétaires peuvent également bénéficier d'aides financières afin de réaliser des travaux de rénovation.

Les engagements du propriétaire :

- Louer un bien non meublé pour une durée minimale de 6 ans ;
- Ne pas dépasser un montant de loyer (3 niveaux de décotes possibles suivant la situation géographique de la commune) à retrouver sur le site de l'Anah ;

- Louer en tant que résidence principale ;
- Passer une convention avec l'Agence nationale de l'habitat ;
- Ne pas louer à un membre de votre famille ;
- Ne pas louer un bien considéré comme une passoire thermique.

Rendez-vous sur www.anah.fr/locavantages

En cas de demande particulière, vous pouvez contacter le service Urbanisme.

BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif 2023, adopté lors du conseil municipal du 4 avril 2023, s'élève à 10,5 M€. Il se décompose en 8,9M€ de fonctionnement et 1,6M€ d'investissement, dont près de 1,4M€ dédiés aux dépenses d'équipement.

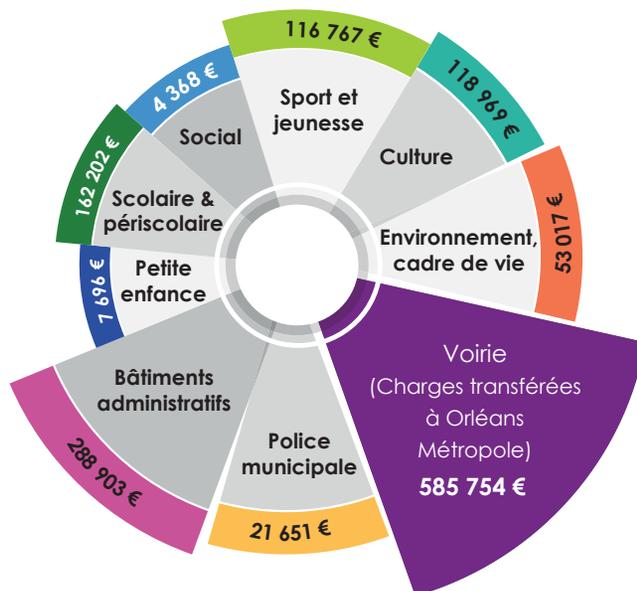
Après des opérations significatives réalisées en 2022 telles que :

- La création de vestiaires de football féminin au stade de Chemeau : 367 557 €
- Le réaménagement intérieur de la Médiathèque de la Loire, finalisé en 2023 par la rénovation de la salle de contes : 342 824 €
- La réalisation d'opérations d'investissement en faveur de la transition énergétique des bâtiments : 96 845 €
- La création d'un espace de coworking : 88 631 €

Le budget 2023 est marqué par des opérations d'investissement plus contenues en 2023, axées sur la rénovation énergétique des bâtiments, l'acquisition d'un mini-bus pour le pôle social, jeunesse et petite enfance, ou encore la construction d'un ossuaire au cimetière des Acacias.

L'objectif de ce budget transitoire, fortement impacté par la situation économique (+12,72% par rapport à 2022), est de permettre à la Commune de reconstituer son autofinancement afin de pouvoir mener à bien des projets d'investissement de plus grande envergure dans les années à venir.

Répartition des dépenses d'équipement



FONCTIONNEMENT

Recettes réelles

Impôts et taxes	66%	5 024 561 €
Dotations et participations	23%	1 739 630 €
Produits des services	11%	810 780 €
Autres produits	0.2%	18 300 €
		7 593 271 €

Dépenses réelles

Charges de personnel	58%	4 390 465 €
Dépenses courantes des services	29%	2 179 032 €
Autres charges de gestion courante	9%	643 352 €
Atténuation de produits, charges exceptionnelles, autres dépenses	5%	345 155 €
Frais financiers	0.1%	8 805 €
		7 566 809 €

Financement des dépenses

INVESTISSEMENT

Autofinancement	972 526 €
FCTVA et Taxe d'aménagement	275 000 €
Emprunt	200 000 €
Subventions reçues	190 002 €
1 637 528€	

Actualités à venir

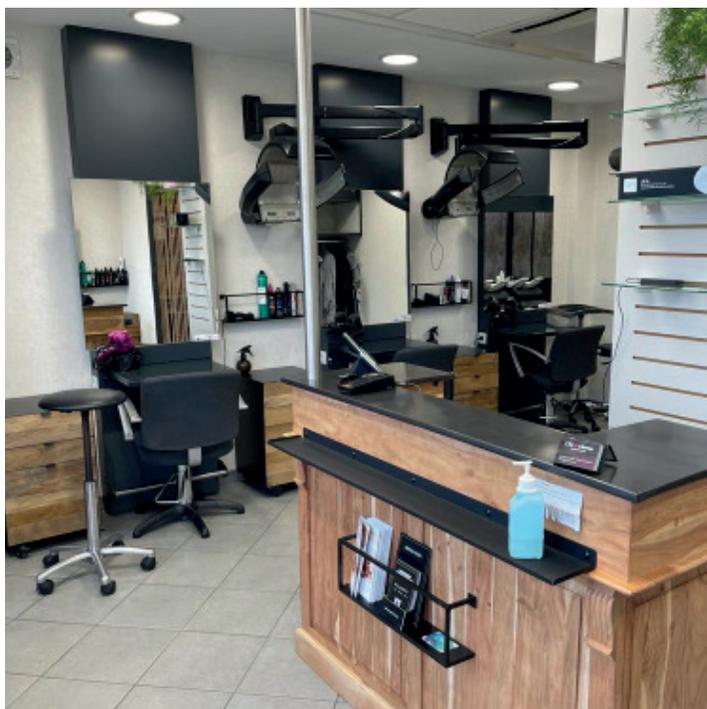
CHIC & CHARME

Fête ses 20 ans !

Voici 20 ans qu'Aurélié a pris la suite du salon « COIFFURE CLAUDINE » sous la bannière « CHIC & CHARME » au 269 rue de Saint Denis.

La volonté permanente du travail bien fait en partenariat avec une marque française EUGENE PERMA, qui développe des produits naturels, l'ambiance conviviale et un brin familiale, ont fidélisé depuis toutes ces années une clientèle attachante.

Pour marquer l'occasion, toute l'équipe vous accueille dans un espace complètement rénové.



Les rendez-vous de la médiathèque



ANIMATIONS RÉGULIÈRES



Samedi 13 mai à 10h30

Mes p'tites applis

Histoires et jeux sur tablette.
A partir de 5 ans.



Mercredi 23 mai à 10h30

Bébé Bouquine

Histoires pour enfants de 6 mois à 3 ans.
Sur inscription.



Mercredi 31 mai à 14h

Club des Bibliothécaires Juniors

A partir de 9 ans.



Vendredi 2 juin à 18h00

Club lecture

Public adulte.

Coordonnées de la médiathèque : 02.38.49.52.00

Lundi, mardi, jeudi : 15h - 18h
Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
Vendredi : 15h - 18h30
Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 16h



Pouvez-vous présenter l'atelier ?

L'Atelier DIVERSION propose la pratique des Arts Plastiques à destination des enfants et des adultes.

La création de l'association remonte à 1994, avec Jenny DE HOOGHE et Dany DUFOUR comme professeurs.

Depuis 2012, nous n'avons qu'un seul professeur, Claire PÉLISSIE qui est dédiée aux enfants. Les adultes, quant à eux, sont autonomes et nous ne dispensons pas de cours pour débutant.

Aujourd'hui, nous accueillons 14 enfants en cours et 19 adultes lors des ateliers libres, soit un total de 33 adhérents.

Que dire de l'atelier enfants ?

Les cours pour les enfants ont lieu le mercredi (14h30/15h30 et 17h30/18h30) pour l'apprentissage de diverses

ANNIE ACKERMANN

Présidente de l'atelier DIVERSION

techniques. Chaque année, un thème est fil conducteur. Cette année, Claire a choisi de suivre le thème proposé par la mairie « Féérie et Fantastique ».

Les enfants ont commencé à l'explorer avec le dessin, puis le modelage, en s'intéressant à des personnages célèbres de différentes mythologies.

Les contes ont ensuite donné l'occasion d'aborder l'aquarelle et le monotype.

D'autres techniques, comme la peinture à l'acrylique, seront explorées. Le but est d'aiguiser l'observation, d'acquérir des gestes techniques et d'élargir l'imaginaire de chacun.

Et l'atelier adultes ?

Les adhérents viennent pratiquer leur loisir préféré, la peinture (le jeudi 9h30-12h ou 14h30-17h) mais aussi partager un moment de convivialité, le but étant d'échanger entre nous.

Sans professeur, les adhérents actuels peuvent conseiller d'autres personnes ayant déjà des connaissances, mais pas les initier.

Selon la demande, nous pouvons

faire appel à un artiste extérieur afin d'approfondir un sujet ou une technique.

Nous participons chaque année au Forum des Associations, à Dionys'Art, et organisons notre expo annuelle à l'Espace culturel. Cette année, elle aura lieu du 10 au 14 mai.

CONTACT

associationdiversion@laposte.net
06.86.36.77.14



DIVERSION

Exposition annuelle

L'Association DIVERSION, ateliers de pratiques artistiques pour adultes et enfants est heureuse de vous présenter son exposition annuelle !



Du **10 au 14 mai** à
L'Espace Culturel de la Médiathèque.

10 au 12 mai : 14 h - 18 h
13 et 14 mai : 10 h - 18 h

Entrée libre.
associationdiversion@laposte.net



CAUSERIE HPTL

Jeudi 25 mai
Espace Pierre LANSON

« L'hôpital d'Orléans »
Causerie par Philippe MINSTER

Philippe MINSTER, secrétaire général de l'Association des Amis du Patrimoine Hospitalier d'Orléans (APHO), nous racontera l'histoire de l'hôpital Madeleine à Orléans, de sa création à nos jours.

LES AMIS DE L'ORGUE

Audition des élèves

Samedi 10 juin - 17h00

Eglise

Les Amis de l'orgue de Saint Denis-en-Val ont le plaisir de vous convier à l'audition (entrée libre) des élèves de l'école d'orgue qui se déroulera le samedi 10 juin à 17 h dans l'église, sous la conduite de leur professeur D.E. Olivier Salandini.

Cette audition permet aux élèves (actuellement au nombre de 10, enfants et adultes) de mesurer leur progression, et de se produire en public.

Toute personne désireuse de prendre des cours d'orgue peut en faire la demande sur : orgue@st-denis-en-val.com

Pas de pré-requis obligatoire, tous niveaux acceptés

COMITÉ DES FÊTES

Vide-grenier et marché nocturne

VIDE GRENIER

Sur le stade de foot de Champdoux
Dimanche 14 mai, 8h - 18h

Inscriptions à la Grange de la Morpoix (derrière les cabinets dentaires), rue de Melleray :

Les samedi 15 avril, 29 avril et 6 mai :
9h - 12h et 14h - 17h

MARCHÉ NOCTURNE

Place du 8 mai
Samedi 10 juin, 17h - 00h

- Artisans
- Structure gonflable gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans
- Restauration et buvette sur place
- Crêpes
- Groupes musicaux pour animer la soirée

Renseignements : comitedesfetes45560@yahoo.com - 06.95.77.20.67



ADPE

Venez vous amuser avec nous !

FESTI GAMIN

Venez-vous amuser en famille le **dimanche 25 juin** à partir de **15h30 à la salle Montjoie** avec la troupe *Balabambin* pour les enfants entre 4 et 10 ans, entrée gratuite.

NOUVEAUTÉ : FLUO BOUM

L'ADPE organise sa FLUO BOUM le **vendredi 7 juillet** à partir de **17h45 pour les**

enfants en élémentaires et à partir de **20h au collège** à l'espace Pierre Lanson. Animation sur place, prix d'entrée de 4 € sur préinscription et 4.50 € sur place.

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur notre page Facebook. N'oubliez pas de venir avec un T-shirt blanc !



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Chaque habitant de la commune qui souhaite participer au concours des maisons fleuries peut s'inscrire auprès de la commune, **tout au long de l'année**, en remplissant une fiche d'inscription disponible sur le site de la mairie ou à l'accueil de la mairie.

MAJORITÉ

Bruits de couloir... Chers Dyonisiens, Vous avez probablement eu vent d'un certain nombre d'informations concernant de potentiels projets sur les groupes scolaires. Si nous avons en effet fait réaliser une étude prospective présentant différents scénarii sur ce sujet d'intérêt, nous n'avons à ce stade statué sur aucun d'entre eux. Pourquoi ? D'abord parce que des projets aussi impactants et structurants ne se décident pas sans concertation avec les intéressés : parents, corps enseignant, élus. Ensuite parce que ces mêmes scénarii représentent un investissement conséquent qu'il faut appréhender en fonction des capacités financières de notre commune. En réalité, la seule chose qui a été effectuée, ce sont des demandes de subventions auprès de différents organismes sur la base d'un projets médian issu de l'étude. L'objectif était de mobiliser une « enveloppe » potentielle en temps et en heure, pour ne pas risquer d'en perdre le bénéfice, enveloppe activable quel que soit le projet qui naîtra ou non de la discussion avec les parties prenantes. Cela s'appelle de l'anticipation et de la responsabilité. L'exploitation au mieux maladroite, au pire malhonnête du petit groupe d'élus d'opposition consistant à biaiser les réalités et à diviser pour exister, est malheureusement d'actualité au sein de la représentation locale comme nationale !

MINORITÉ

La loi climat et résilience (2021) impose aux métropoles de plus de 150 000 habitants la création d'une Zone à Faible Émission (ZFE) sur leur territoire avant le 31/12/24, dans laquelle les véhicules Crit'Air 3-4-5 et non classés ne pourront plus rouler librement. Cela impacterait 63150 véhicules sur notre métropole, 1871 à Saint Denis en Val. Ces ZFE sont définies par les métropoles. Quelles communes seront incluses ? Quelles règles ? Quelles dérogations ? À ce jour rien n'est défini. Une seule certitude : l'application effective au 01/01/25. Les véhicules concernés appartiennent principalement à des gens modestes, souvent petits rouleurs, pour des déplacements occasionnels. Serait-il acceptable que seuls les plus aisés puissent rouler librement à Orléans Métropole ? Que deviendront ces dizaines de milliers de voitures qui ne pourront pas circuler dans la ZFE ? L'enjeu est socialement majeur. Notre groupe a exprimé ses préoccupations et ses interrogations au conseil municipal, espérant qu'elles soient portées au conseil métropolitain. Nous comprenons les enjeux de la loi Climat et résilience mais l'État et les collectivités locales se doivent de rendre équitables et socialement acceptables la réalisation des objectifs environnementaux. Yann PORTUGUES

Etat civil

HELLO BABY !

Lina ODDI

ILS SE SONT DIT OUI

Julia ZARAGOZA & Alexandre BAUDU

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Gérald LEFEVRE | Jean-Pierre GUILLEMIN |
Micheline ADAM veuve RAVENEAU |
Claude NIGROUX | Gracinda DE JESUS
OLIVEIRA veuve JESUS MARQUES |
Françoise CAMUS ép. PHILIS | Antonio
GOMES PEREIRA | Jacqueline BOUCHET
veuve DOUVENOT | Marie-Rose BRULE
veuve BUFFET | Nadia LAUDAT veuve
FRAGNE | Nelly VANBIERWLIET ép.
ETCHART | Francisca MIGUEL TRENADO
ép. MORENO MONTERO | René
CHAMBOLLE | Hipolito MIGUEL SANCHEZ |
Rizieri MARZONA | Michel PERRIN |
Nicolas STEPHAN

Horaires de la mairie :

Lundi - jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 -
17h30 | Vendredi : 8h30 - 12h30 /
13h30 - 17h00 | Samedi : 9h00 - 12h00

Contact :

mairie@saintdenisenval.com |
02.38.76.70.34 | 60 rue de Saint Denis
45560 Saint Denis-en-Val



MAIRIE DE

Saint-Denis-en-Val

Directrice de publication : Marie-Philippe LUBET, maire de Saint-Denis-en-Val | Création : agence WAM! | Réalisation : Laure ARNAUD, Service Communication |
Crédits photos : ©StéphanieMANRY @freepik | Impression : Centr'Imprim | Dépôt légal : Mai 2023 | Mairie de Saint-Denis-en-Val, 60 rue de Saint Denis
45560 Saint-Denis-en-Val, 02.38.76.70.34, mairie@saintdenisenval.com | Ne pas jeter sur la voie publique



MAI

2 | **Atelier socio-esthétique**
Salle de la Gaité
Espace social - 02.38.76.81.96

3 | **Ateliers mémoire**
Salle de la Gaité
Espace social - 02.38.76.41.33

7 | **Troc jardins**
Château de Saint-Jean-le-Blanc
SHOL - 06.66.12.60.88

10 - 14 | **Exposition annuelle**
Espace culturel
Diversion - 06.86.66.77.14

11 | **Réunion OPEX**
Salle de la Gaité
ACPG/CATM - 06.59.50.32.13

13 | **Mes p'tites applis**
Médiathèque - 02.38.49.52.00

13 | **Crop**
Salle de la Gare
Scrap en Val - 06.76.45.48.39

13 | **Visite établissement Cayeux**
Poilly-lez-Gien
SHOL - 06.66.12.60.88

14 | **Vide grenier**
Stade de foot Chemeau
CDF - 06.95.77.20.67

14 | **Cours de danse : Bachata**
Espace Pierre LANSON
Danse de salon - 06.08.06.02.31

16 | **Atelier socio-esthétique**
Salle de la Gaité
Espace social - 02.38.76.81.96

20 | **Championnats nationaux**
Espace Pierre LANSON
Montjoie GR - 06.63.10.90.13

22 | **Spectacle Lubulus et Alaïs**
Espace Pierre LANSON
JM France - 06.72.90.59.95

23 | **Bébé bouquine**
Médiathèque - 02.38.49.52.00

25 | **Causerie**
Espace Pierre LANSON
HPTL - 02.38.23.04.25

26 | **Concert**
Espace Pierre LANSON
Ecole élémentaire Champdoux

26 | **Visite guidée d'un jardin**
Orléanais
SHOL - 06.66.12.60.88

30 | **Atelier socio-esthétique**
Salle de la Gaité
Espace social - 02.38.76.81.96

31 | **Club des Bibliothécaires Juniors**
Médiathèque - 02.38.49.52.00

31 | **Job dating**
Salle Montjoie
Espace social - 02.38.76.41.33

JUIN

1^{er} | **Don du sang**
Espace Pierre LANSON

2 | **Club lecture**
Médiathèque - 02.38.49.52.00

2 | **Voyage sonore**
Salle de la Gaité
Métamorph'oz - 06.74.67.95.80



3 & 4 | **Salon pop culture**
Village sportif
Génération multivers - 07.82.67.84.41

6 | **Atelier socio-esthétique**
Salle de la Gaité
Espace social - 02.38.76.81.96

8 | **Art floral Fête des Mères**
Orangerie Saint-Jean-le-Blanc
SHOL - 06.66.12.60.88

9 | **Soirée dansante enfant**
Salle Montjoie
ADPE - 06.03.82.74.25

10 | **Audition**
Espace Pierre LANSON
Les amis de l'orgue - 06.16.79.13.41

11 | **Tous à vélo**
Place de l'église

13 | **Atelier socio-esthétique**
Salle de la Gaité
Espace social - 02.38.76.81.96

14 | **Prévention routière**
Espace Pierre LANSON
Police Municipale - 06.08.68.16.40

15 | **Médiation animale**
Relais petite enfance
RPE - 02.38.76.88.86

17 | **Soirée dansante**
Espace Pierre LANSON
K'Danse - 06.66.61.56.90

17 | **Sortie des enfants du jardin des
écoliers**
Parc Floral
SHOL - 06.66.12.60.88

25 | **Fête de l'été**
Salle Montjoie
ADPE - 06.03.82.74.25

24 | **Gala**
Espace Pierre LANSON
La Montjoie - 06.24.83.73.52